

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018



ÉDUCATION

APERÇU

Le travail conjoint de l'Assemblée des Premières Nations (APN) sur l'éducation est orienté par la résolution n° 16/2016, *Processus honorable d'élaboration de recommandations pour appuyer une réforme de l'éducation des Premières Nations*. Cinq équipes mixtes de travail ont été mises sur pied. Elles comprennent des représentants du ministère des Services aux Autochtones Canada (SAC) et de l'APN ainsi que des représentants des régions des Premières Nations pour prendre en compte les points de vue, les structures et les processus régionaux. Janvier 2018 marque la fin de la première année de travail des équipes mixtes de travail. Ce travail est orienté par le Comité des Chefs sur l'éducation (CCE) et soutenu par le Conseil national indien de l'éducation (CNIE).

Le budget de 2016 a prévu 2,6 milliards de dollars, étalés sur cinq ans, pour améliorer l'éducation primaire et secondaire des enfants des Premières Nations, et 129,4 millions de dollars, étalés sur deux ans, pour soutenir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ces allocations ont abouti à l'élaboration conjointe d'une proposition de politique sur une nouvelle approche de financement de l'éducation des Premières Nations dans les réserves pour soutenir les élèves, les écoles et les communautés.

Mémoire au Cabinet sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année

Le ministère des Services aux Autochtones s'est présenté de nouveau devant le Cabinet avec de nouvelles options pour permettre aux Premières Nations d'obtenir les fonds alloués dans le budget de 2016. Les représentants régionaux des Premières Nations et l'APN se sont lancés dans un processus d'élaboration conjointe d'une nouvelle proposition de politique ayant pour but d'orienter le mémoire au Cabinet, c'est-à-dire garantir le *Contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations* et faire valoir une autorité et des processus régionaux. Les objectifs de la proposition de politique sur le financement de l'éducation des Premières Nations sont les suivants :

- Débloquer les fonds prévus dans le budget fédéral de 2016, qui correspondent à l'engagement « Transformer l'éducation des Premières Nations » (réservés pour l'instant au financement des conseils scolaires), et mettre en œuvre les mesures ci-dessous;
- Remplacer les programmes fédéraux de financement de l'éducation désuets, inéquitables et inadéquats (basés sur des propositions) de SAC par des approches en matière d'éducation et des modèles de financement régionaux assurant un financement suffisant, prévisible et durable;

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

- Soutenir les régions des Premières Nations dans l'élaboration de leur propre modèle de financement de l'éducation, dont la méthode de calcul est basée sur le modèle de financement de l'éducation de la province et comprend des adaptations et des ajouts pour financer les besoins particuliers des élèves, des communautés et des écoles des Premières Nations.

Le 5 décembre 2017, les Chefs en assemblée ont adopté la résolution n° 65/2017, *Nouvelle approche de financement provisoire de l'éducation des Premières Nations*. Le mémoire au Cabinet a été adopté le 28 février 2018 et la rédaction conjointe de la présentation au Conseil du Trésor est en cours.

Le budget fédéral de 2017 a prévu 90 millions de dollars supplémentaires, étalés sur deux ans, pour soutenir les étudiants du niveau postsecondaire et a demandé un examen collectif de tous les programmes fédéraux postsecondaires actuels avec les partenaires

autochtones. En juillet 2017 les Chefs en assemblée ont adopté la résolution n° 14/2017, *Examen fédéral de l'éducation postsecondaire*, qui devrait aboutir à la présentation d'un rapport ou d'une proposition aux Premières Nations.

Le processus de l'examen de l'éducation postsecondaire est dirigé par un facilitateur indépendant et réunit 40 spécialistes de l'enseignement postsecondaire et instituts d'enseignement supérieur des Premières Nations pour évaluer les programmes actuels et formuler des recommandations pour une nouvelle politique.

Des réunions sur l'examen de l'éducation postsecondaire ont eu lieu à Ottawa en novembre 2017, en janvier 2018 et en mars 2018. Le processus d'examen aboutira à un rapport de recommandations présentant des propositions de politique, qui sera présenté aux Chefs en assemblée aux fins d'approbation à la prochaine Assemblée générale annuelle de l'APN, en juillet 2018.

COMPTE RENDU

Équipes mixtes de travail

1) Mécanisme de financement – Cette équipe mixte de travail a entrepris une recherche sur les moyens nécessaires aux élèves, écoles et communautés des Premières Nations pour soutenir les langues et la culture. L'équipe continue de préparer la mise en œuvre de la nouvelle proposition de politique (demandée dans le mémoire au Cabinet) sur une nouvelle méthode de financement de l'éducation des Premières Nations.

2) Financement garanti par la loi – Cette équipe mixte analyse des options législatives et non législatives de financement de l'éducation en vue de trouver celle qui correspondrait le mieux aux principes financiers qui sous-tendent la vision de l'éducation des Premières Nations. L'équipe recommencera d'étudier les options législatives lorsque la nouvelle méthode de financement aura été établie.

3) Éducation postsecondaire (EPS) – L'examen de l'EPS des Premières Nations est en cours. Quarante représentants,

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

experts et étudiants des Premières Nations se réuniront pendant neuf jours pour évaluer la politique actuelle sur l'EPS et formuler des recommandations pour une nouvelle politique. L'examen comprendra une évaluation du soutien nécessaire aux étudiants des Premières Nations et aux instituts d'enseignement supérieur des Premières Nations. Les recommandations seront envoyées au groupe d'examen de l'EPS, ainsi qu'au CNIE et au CCE.

- **Éducation de la petite enfance** – L'équipe mixte de travail examine les différences et pratiques exemplaires régionales concernant la mise en œuvre des maternelles 4 et 5 ans à plein temps dans les écoles des Premières Nations et détermine les exigences nécessaires pour soutenir et proposer des

recommandations pour les programmes de la petite enfance pour les écoles et élèves des Premières Nations. L'équipe de travail s'emploie à cerner les besoins communautaires à l'échelon régional et veille à ce qu'une stratégie de communication solide soit en place aux niveaux régional et national.

4. **Besoins particuliers des communautés du Nord et des régions éloignées** – Cette équipe mixte de travail, qui s'est réunie à trois reprises, considère les mesures sur l'éloignement et le recrutement et le maintien en poste des enseignants comme des sujets à examiner en priorité. Un projet de recherche a été commandé pour étudier et évaluer différentes méthodes de calcul de l'éloignement pour les formules de financement de l'éducation.

PROCHAINES ÉTAPES

Le travail du Secteur de l'éducation de l'APN est bien avancé. Au cours des prochains mois, les activités suivantes seront entreprises directement ou soutenues par l'APN.

- **Avril 2018** – Continuer de soutenir la tenue de réunions sur l'EPS dirigées à l'échelon régional afin de recueillir des avis qui aideront à formuler des recommandations. Réunir les documents existants des régions comprenant les recommandations sur l'EPS formulées par les communautés.
- **Mai 2018** – Un modèle logique des maternelles 4 et 5 ans doit être élaboré et présenté aux régions. Un plan de communication sur la mise en place des maternelles 4 et ans à plein temps doit être dirigé par les régions.
- **Juin 2018** – Le Conseil du Trésor doit approuver la présentation au CT.
- **Mai 2018** – Réunion de toutes les équipes de travail le 3 et 4 mai à Ottawa.
- **Juillet 2018** – Les recommandations issues de l'examen fédéral-Premières Nations sur l'EPS doivent être présentées aux Chefs en assemblée dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de l'APN.